



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Protection des emplois de Darquer & Mery

Question écrite n° 7366

Texte de la question

M. Marc de Fleurian appelle l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie et de l'énergie, sur la situation préoccupante de l'industrie dentellière calaisienne et notamment de l'entreprise Darquer et Mery, emblématique de l'histoire ouvrière de la ville, qui serait menacée par une vague de licenciements. Pourtant, en 2024, le Gouvernement, par l'intermédiaire du ministre de l'industrie d'alors, avait promis une politique de « rebond industriel » pour le Calaisis dans le cadre du programme France 2030. Il lui demande donc les mesures qu'il compte prendre pour soutenir l'industrie dans le Calaisis et, dans ce cas d'espèce, celles qu'il envisage pour protéger les emplois et perpétuer les savoirs-faire de Darquer et Mery - notamment l'aide à la recherche de contrats à court et moyen terme et le développement de débouchés commerciaux de long terme.

Données clés

Auteur : [M. Marc de Fleurian](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (7^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7366

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : [Industrie et énergie](#)

Ministère attributaire : [Industrie et énergie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2025